

POUR QUI ?

Cet accompagnement s'adresse à des personnes autonomes à domicile ayant un diagnostic (ou en cours d'exploration) d'une maladie neuro-évolutive (maladie d'Alzheimer ou apparentée), avec des troubles cognitifs légers à modérés.

OÙ ?

Les séances se déroulent à domicile.

COMMENT ?

Prescription par un médecin spécialiste ou médecin généraliste :

« 12 à 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile par une équipe spécialisée Alzheimer »

Facultatif : "prescription d'aides techniques par les ergothérapeutes en fonctions des besoins définis selon leur évaluation"

PRISE EN CHARGE ?

Les séances sont intégralement prises en charge par l'assurance maladie. Un renouvellement est possible au bout d'une année en fonction des besoins et des critères d'indication.



L'équipe à contacter :



EMA ADMR

02 47 77 92 12
ema@fedec37.admr.org



EMA HUMENSIA

02 47 36 29 28
ema@humensia.org



EMA SUD TOURAINE

02 47 91 45 40
ema.sudtouraine@gmail.com



EMA VYV DOMICILE

02 47 41 89 89
esa.stcyр.cvl@vyv3.fr

EMA

Equipe Mobile Alzheimer

Soins d'accompagnement et de réhabilitation personnalisés à domicile pour personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive



Rendez-vous avec :

Le/...../..... à

DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Prescription médicale

Par médecin généraliste ou médecin spécialiste



2. Contact avec l'EMA

Par le bénéficiaire ou par ses proches (téléphone ou mail)



3. Entretien de préadmission

Première rencontre et échange avec la personne et son aidant à domicile



04. Evaluation

Séances avec l'ergothérapeute auprès du bénéficiaire et des aidants pour évaluer les besoins, les capacités et les attentes pour les activités de vie quotidienne



5. Séances de réhabilitation

Intervention des Assistant(e)s de Soins en Gérontologie pour la mise en place des moyens pour répondre aux objectifs validés par la personne et ses aidants



6. Bilan de fin de prise en soin



ET CONCRETEMENT ?

Lors de l'intervention, l'EMA évalue les compétences ainsi que les difficultés du bénéficiaire et de son aidant. Des objectifs personnalisés en lien avec les habitudes de vie de la personne sont proposés à l'issue de l'évaluation.

Quelques exemples :

La Personne Suivie

- Réalisation d'activités (gestion du quotidien, soins personnels, loisirs etc.) afin de maintenir son autonomie
- Recherche et propositions d'outils répondant aux besoins dans le quotidien (préconisations et essai d'aides techniques, procédures, aide-mémoires, aides visuelles, etc.)
- Préconisation d'aménagement du lieu de vie

La Personne Aidante

- Conseils sur la relation à l'autre et les attitudes à privilégier
- Apprentissage de stratégies pour renforcer les compétences d'aidant
- Echanges sur des solutions de répit et/ou de relais
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Informations sur les lieux de soutien et de formation des aidants

L'EMA a pour but de soutenir l'autonomie des personnes dans leurs activités de vie quotidienne.

L'IMPACT DE LA MALADIE

La maladie d'Alzheimer ainsi que les maladies apparentées sont des pathologies engendrant des difficultés à réaliser les activités de vie quotidienne. Ces difficultés touchent les habitudes de vie de la personne, ses prises d'initiative, sa capacité de planification, d'organisation et de mémorisation d'informations.

PARTENAIRES DES EMA

L'équipe travaille en collaboration avec les différents partenaires. Un compte-rendu est envoyé aux médecins au début et en fin d'intervention, et aux partenaires professionnels avec l'accord du bénéficiaire ou de son entourage.

